

Les nouvelles actions, au nombre de 96.000, étaient réservées pour moitié à l'Etat et pour moitié aux anciens actionnaires.

Les 48.000 actions souscrites par les personnes morales publiques ont été réparties de la façon suivante :

500 actions Etablissements français de l'Océanie.

2^o *Opérations de la Banque.* — L'aggravation de la crise mondiale a eu, comme il était inévitable, de sensibles répercussions sur l'activité de la Banque de l'Indochine qui a vu son chiffre d'affaires se resserrer dans d'importantes proportions.

Le tableau ci-dessous opère le rapprochement des chiffres des deux exercices.

Opérations d'avances, de prêts et d'escompte.

	1930		1931	
	fr.	c.	fr.	c.
Océanie.....	39.163.037	00	84.150.493	00

Le tableau ci-dessous fait ressortir, au 31 décembre 1931, l'état des engagements à vue de la Banque, dans ses différentes succursales, et de leur garantie.

Garantie de la circulation fiduciaire et des comptes courants créditeurs au 31 décembre 1931. — Sièges : Papeete. — Billets en circulation : 11.028.000 frs. — Comptes courants et dépôts créditeurs 4.177.600 frs. — Comptes créditeurs du Trésor 119.000 frs. — Total 15.324.600 1/3 5.108.200. — Encaisse de garantie 5.300.000 frs. — Tableaux des opérations des banques coloniales. — I. — Opérations des prêts et d'escompte. Avances sur effets de place à deux signatures. — Exercice 1929-1930 28.764.220 frs (1). — Exercice 1930-1931 17.995.267 frs (2) Diminutions 10.768.953. — Avances sur marchandises déposées. — Exercice 1929-1930 552.154 frs diminutions 552.154 — Avances en compte courant. — Exercice 1929-1930 34.407.381 frs. — Exercice 1930-1931 13.896.081 frs. — Diminution 20.511.300. — Avances sur matières d'or et d'argent. — Exercice 1929-1930 10.726 frs. — Exercice 1930-1931 1.391 frs. — Diminution 9.335. — Total des opérations d'avances prêts et escomptes. — Exercice 1929-1930 84.150.493 frs. — Exercice 1930-1931 — 39.163.037 frs — diminution 44.987.456. — II. — Opération de change exercice 1929-30 36.365.525. — Exercice 1930 31 38.015.358 frs. — Augmentation 1.649.833. — Remises exercice 1929-30 — 2.140.265 frs. — Exercice 1930-31 — 38.452.790 frs. — Diminutions 13.687.475 (1) Année 1930 (2) Année 1931.

AVIS

aux titulaires de permis de conduire les voitures de location les véhicules servant aux transports en commun et les camions dont le poids en charge dépasse 3.000 kilogs.

Le Chef du Service des Travaux Publics et des Mines rappelle aux titulaires de permis de conduire les voitures de location, les véhicules servant aux transports en commun et les camions dont le poids en charge dépasse 3.000

kilogs, qu'ils doivent, tous les ans, conformément à l'art. 31 du Code de la route, faire renouveler leur permis de conduire après une nouvelle visite médicale.

En conséquence, les titulaires de ces permis devront satisfaire à ces prescriptions dans un délai *d'un mois* à compter de la date de publication du présent avis, sous peine des sanctions prévues,

AVIS

aux propriétaires des véhicules offerts en location et servant aux transports en commun.

MM. les propriétaires de véhicules offerts en location et servant aux transports en commun, sont informés qu'à partir du 1^{er} janvier 1934, les vérifications de ces véhicules par le Service des Travaux publics, auront lieu le *lundi de chaque semaine* de 14 à 17 heures.

DEMANDES DE VENTES

La Caisse Centrale de Crédit Agricole, demande l'autorisation de faire vendre sur saisie, contre M. et M^{me} Rere a Heimanu, les terres Amoaura, Oututaata et une parcelle de la terre Turutitarava, sises au district de Vairao.

M. Philip Fiedler, demeurant à Punaauia, demande l'autorisation de vendre à M. Million Julien, une propriété bâtie dite "Teapapa", sise à Punaauia, au 11^e kilomètre.

M. Jean Oututaata, à Papeete, demande l'autorisation de vendre à M. Tuko Williams, demeurant à Papeete, une parcelle de la terre "Papeete", à Papeete, quartier d'Orovin, avec case.

M^{me} Cécile Mati, à Papeete, demande l'autorisation de vendre à M. Emile Martin, demeurant à Papeete, une parcelle de terre Farepapa, sise à Tautira.

M^{me} Mathilde Buillard V^{ve} Chechillot, propriétaire à Papeete, demande l'autorisation de vendre à M. Thomas, Erskine Bunkley, une parcelle de terre non dénommée, sise au quartier de Fautaua avec les constructions.

La Société Commerciale de l'Océanie à Papeete, demande l'autorisation d'acquérir de M^{me} Eléonore Taylor V^{ve} Feitara a Teriitehau, une parcelle de terre à Papeete, quartier de Mamao avec les constructions.